

En raison de la crise du COVID-19, les informations ci-dessous sont susceptibles d'être modifiées, notamment celles qui concernent le mode d'enseignement (en présentiel, en distanciel ou sous un format comodal ou hybride).

2 crédits	15.0 h	Q2
-----------	--------	----

Enseignants	Barbier Olivier (coordinateur(trice)) ;Dawance Marie-Pierre ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Bruxelles Woluwe
Thèmes abordés	Notions juridiques. Coût direct et indirect de l'accident du travail. Facteurs potentiels d'accident liés à l'individu, la tâche, le matériel et le milieu du travail. Prévention technique et humaine. Organes de sécurité et comité de sécurité ; modalités de la collaboration avec le service médical du travail.
Acquis d'apprentissage	<p>1</p> <p>Connaissances de la législation du 10 avril 1971 et de ses modifications ultérieures (secteur privé). Le médecin doit être capable d'assurer la reprise du travail et le reclassement de tout accidenté. Etude des facteurs potentiels d'accidents du travail et définition d'une stratégie actualisée de la prévention, en application des nouvelles directives européennes.</p> <p>----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. Examen écrit
Autres infos	Examen écritNotes de cours ; références bibliographiques.Transparents et diapositives.
Faculté ou entité en charge:	MDTE

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master de spécialisation en médecine du travail	MDTR2MC	2		